

LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC

N°64
2025



L'opilion
élimine les cadavres
des autres bêtes

Collembole
fabrique de l'humus

Le Mycélium
décompose le bois, fabrique des
nutriments, alimente les plantes

Le Lombric
lutte contre l'érosion
et aère le sol

L'iule
recycle les feuilles
mortes

Le scolopendre
est un prédateur qui
régule les autres espèces

**POUR DES SOLS EN BONNE SANTÉ :
LES NOURRIR SANS LES DÉRANGER.
ICI, C'EST LA NATURE QUI FAIT LE BOULOT !**

Une autre vie s'invente ici

Le cloporte
élimine le bois mort

* ÉDITO

La reconnaissance « Parc naturel régional » est attribuée à un territoire pour une durée limitée à 15 ans. Classé jusqu'en 2028, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a engagé un long travail de bilan et de projection afin de construire et d'écrire avec tous les acteurs du territoire (institutionnels, professionnels et habitants) une vision partagée de l'évolution des Caps et Marais d'Opale. Ce travail collectif vise à réfléchir à la préservation des richesses naturelles et culturelles, et aux moyens d'assurer l'ambition d'un développement équilibré et durable pour les générations futures. Ce projet prend la forme d'un document écrit que l'on appelle la « Charte du Parc naturel régional ». C'est notre projet commun à tous ! Elle doit être portée par tous ceux qui veulent faire vivre le Parc naturel au quotidien. Elus, acteurs socio-professionnels et habitants, chacun sera invité à s'exprimer dans les prochains mois. De nombreuses rencontres vont être mises en place. Ne manquez pas ces rendez-vous, venez enrichir la réflexion. Je suis certaine que ces échanges, en toute convivialité, feront émerger des propositions concrètes et innovantes, nourries par la diversité des idées et des expériences de chacun. Ensemble, faisons de notre territoire un lieu d'avenir, respectueux de son passé et tourné vers le futur. Venez apporter votre voix à ce grand défi collectif et contribuez à l'histoire de notre Parc naturel régional !



LE PLESSAGE DE HAIES

Bel engouement l'hiver dernier pour les ateliers de plessage de haies ! Cette technique ancestrale consiste à plier les rameaux d'une haie, à les entrelacer afin de former une barrière infranchissable. Une haie plessée est l'ancêtre de nos clôtures en barbelés et permettait de maintenir efficacement les troupeaux dans les pâtures (surtout si la haie plessée est composée d'aubépine avec ses épines !). Chaque hiver, le Parc naturel régional organise des chantiers participatifs de plessage de haie - comme ici dans les jardins du Château d'Hardelot à Condette - afin de faire découvrir cette technique aux habitants. L'atelier est animé par un plesseur professionnel, médaillé dans sa profession ! Les ateliers affichaient quasiment complet ce qui montre l'intérêt des habitants pour cette technique ancestrale qui permet de bien valoriser les haies bocagères de notre territoire.

SOMMAIRE

Cap 2028 /

Un plan de paysage pour le bassin carrier de Marquise..... p. 5

Focus / Prendre soin des sols, c'est protéger la vie p. 6 & 7

Ils font le Parc / Partager des valeurs p. 8

Escapade / Les dunes d'Ecault,
un paysage entre mer et forêt..... p. 9

Patrimoine / La pierre locale p. 10

LE PARC RECHERCHE DES VOLONTAIRES POUR PENSER L'AVENIR ENSEMBLE !



Habitants du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, vos avis et réflexions sur aujourd'hui et demain comptent ! Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional et ses partenaires et membres ont engagé un travail

de bilan sur la période 2013-2025 et vont ouvrir une large concertation où chacun – habitants, élus, agriculteurs, entrepreneurs, associations – peut apporter ses espoirs et son énergie pour créer un territoire et un avenir qui nous ressemblent.

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Rejoignez l'atelier citoyen qui sera animé par les agents du Parc. Le groupe sera constitué au dernier trimestre 2025.

Au programme : 5 ateliers de découverte et de réflexion et 3 conférences avec des experts (soit une réunion par mois d'octobre 2025 à juin 2026). Venez échanger, débattre et inspirer l'avenir du Parc naturel régional dans une atmosphère conviviale en proposant votre candidature* sur : www.parc-opale.fr L'atelier citoyen est l'une des actions de concertation mises en place par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale dans le cadre du renouvellement de la Charte du Parc. La Charte 2013-2028 arrivant bientôt à son terme, un nouveau projet va s'écrire collectivement pour le territoire.

* Une sélection des candidats doit permettre d'assurer une représentation équilibrée, en tenant compte de différents profils (âge, métier, lieu de résidence, centres d'intérêt, etc.), pour que les décisions ou réflexions menées soient les plus justes et inclusives possible

RENDEZ-VOUS À BEUVREQUEN POUR LA JOURNÉE DE LA SLACK !

/ BEUVREQUEN / Connaissez-vous la basse vallée de la Slack ? C'est une zone humide unique alimentée par la rivière Slack. Plantes et oiseaux rares trouvent chaque année refuge dans ce lieu très préservé. En effet, la majeure partie de la basse vallée de la Slack se situe sur terrains privés. Mais une fois par an, les portes de cet espace naturel sont ouvertes au public pour des promenades guidées et des animations nature. C'est la Journée de la Slack.

Cinq communes se partagent le marais de la Slack et accueillent à tour de rôle cette journée ouverte au grand public. Pour l'édition 2025, le Parc naturel régional et ses partenaires vous donnent rendez-vous à Beuvrequen le dimanche 17 mai. Des animations gratuites auront lieu toute la journée avec, notamment, la fameuse balade du lever du jour. Un rendez-vous incontournable !

Retrouvez le programme complet sur le site internet du Parc : www.parc-opale.fr



Sophie WAROT-LEMAIRE

Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale



NOTEZ LA DATE ET LE LIEU !



/ WIMILLE /

Dimanche 14 septembre, à Wimille, l'édition 2025 de la Fête du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale s'installera au pied de la Colonne de

la Grande Armée et aux alentours. Ce site emblématique du Boulonnais, allie patrimoines historique, géologique, culturel, naturel et paysager. Un décor grandiose face à la mer pour célébrer les richesses des Caps et Marais d'Opale. Au programme, de nombreuses animations et découvertes autour des patrimoines qui façonnent notre cadre de vie, entre terre et mer. Plongez au cœur des histoires et des traditions liées aux paysages côtiers et au bocage, témoins d'un héritage naturel et culturel unique. Une journée festive, enrichissante et gourmande grâce aux producteurs locaux à partager en famille ou entre amis ! Entrée et animations gratuites. Infos : www.parc-opale.fr

L'UNIQUE RÉSERVE DE BIOSPHERE UNESCO DES HAUTS-DE-FRANCE, RIEN QUE POUR VOUS !



/ 111 communes / A quoi ressemble la Réserve de biosphère Unesco marais audomarois - Aa - Hem - Flandre ? Et qu'est-ce qu'on y fait ? Pour répondre à ces questions, flashez le QR Code ci-dessous et survolez des paysages où les hommes et l'eau sont liés depuis très longtemps.

BASSIN CARRIER : UNE CONCERTATION INÉDITE POUR PROTÉGER LES PAYSAGES

Signé en 1994, le Plan de paysage du Bassin carrier de Marquise était déjà appliqué lors de la mise en œuvre de la Charte du Parc en 2013. Néanmoins, le document fondateur du Parc naturel régional fait mention de cette démarche inédite et recommande de l'élargir, ce qui a été fait. Retour sur l'histoire incroyable d'une coopération efficace entre activité économique et protection de la nature et des paysages.

Dans les environs de Marquise, voilà plus de 100 ans que les Hommes extraient des pierres des carrières de craie pour construire notamment les maisons du Boulonnais. Ainsi, dans les années 90 l'activité extrayait plus de 10 millions de tonnes de granulats par an et employait quelque 2 500 personnes. Une activité essentielle à l'économie du territoire. Pourtant, l'extraction, c'est aussi des millions de tonnes de stériles, des roches extraites mais non exploitables, qu'il faut entasser autour des carrières. Avec le tunnel sous la Manche, l'accélération de l'extraction a conduit à se préoccuper particulièrement de ce que devenaient les paysages patrimoniaux et la biodiversité induite. Au début des années 1990, une grande concertation a été mise en place. Grâce au soutien de l'Etat et à l'initiative de paysagistes engagés, le Parc naturel régional a créé un espace de discussion entre les 4 entreprises exploitantes et les élus locaux, dans un seul but : limiter tant que possible l'impact de l'extraction sur les paysages. En 1994, un Plan de paysage est signé, une opération inédite en

France, qui encadre l'activité. Les dépôts de stériles devront être mutualisés, et façonnés de façon qu'ils reproduisent fidèlement les collines alentours. Ces collines artificielles devront également être végétalisées avec les essences locales. Ce Plan de paysage s'inscrit alors dans la durée et se montre efficace. En effet, en 2014, il est prolongé de 30 ans. Un nouveau volet est ajouté : le suivi de la biodiversité. En effet, en 20 ans, la végétation sur les dépôts de stériles s'est développée et accueille une biodiversité riche : orchidées sauvages, rapaces, oiseaux,

insectes... Le Parc naturel régional a donc mis en place un suivi des espèces de faune et de flore sur ces sites fermés au public. En 2024, le Plan de Paysage du bassin carrier de Marquise a fêté ses 30 ans. Depuis sa signature, de nouvelles collines sont nées, des habitats naturels ont été créés et des espèces autrefois disparues de chez nous sont revenues à l'instar du hibou Grand-Duc. Cette opération a permis de prouver qu'il est possible d'allier activité industrielle et protection des paysages et de la nature, à condition qu'une concertation efficace soit mise en place.





CES AGRICULTEURS QUI PROTÈGENT LES SOLS

Bottes aux pieds, bêche à la main, Adrien* se dirige au cœur d'un champ de culture situé à Tournehem dans la vallée de la Hem. Au bout de quelques mètres, il s'arrête près d'un jalon et commence à creuser. En quelques minutes, il retire du trou un morceau de tissu blanc. Point de cadavre, il s'agit d'un slip en coton, du moins ce qu'il en reste, car il est en lambeaux. Cet agriculteur teste ainsi la qualité du sol de son champ. Et si le slip est en lambeaux, c'est parce que les bêtes qui vivent dans le sol l'ont dégradé. Bonne nouvelle ! Ce sol est vivant !

Adrien fait partie du groupe HemTonSol, des agriculteurs volontaires de la vallée de la Hem motivés pour préserver les sols et prévenir les risques d'érosion. Ils sont 25 à participer activement à ce programme, en testant la vie des sols et en adaptant leurs pratiques pour la protéger. Certains réduisent le labour des champs, voire le suppriment. D'autres plantent un couvert d'interculture – entre deux récoltes, ils sèment une plante comme de la moutarde, qui couvre le sol et le nourrit. Enfin, quelques rares cultivateurs ont opté pour l'agriculture biologique, supprimant tout produit

phytosanitaire pour sauver les petites bêtes du sol.

LUTTER CONTRE LE RISQUE D'INONDATIONS

Encadré par le Parc naturel régional, la Chambre d'Agriculture et le Syndicat mixte de la vallée



crédit Philippe Garcelon



de la Hem (Symvahem), le programme HemTonSol a été créé en 2017 dans un contexte de risque d'inondation. En vallée de la Hem, de plus en plus d'agriculteurs comprennent que protéger les sols et la vie qu'ils abritent permet non seulement d'augmenter la fertilité naturelle d'un champ mais aussi de lui donner une meilleure capacité d'absorption de l'eau de pluie. Cette réflexion fait désormais son chemin aussi en Pays de Lumbres, où le Parc naturel régional accompagne plusieurs cultivateurs dans ce même type de démarche au travers d'un programme baptisé Cultiv'Ajuste. La préservation des sols n'est pas seulement l'affaire des cultivateurs. De nombreux éleveurs y travaillent



aussi, notamment dans le pays boulonnais. L'enjeu dans ce territoire de bocage et d'élevage est avant tout de préserver les prairies naturelles, qui s'étendent sur plus de 13 000 hectares. La végétation basse de ces prairies offre un lieu de vie pour de nombreux insectes, tandis que sous terre, des millions d'espèces de mille-pattes, d'insectes, de champignons et de bactéries trouvent refuge. Ces espèces jouent un rôle essentiel dans le cycle de vie de la végétation. Elles permettent aux prairies de rester en vie. Plusieurs dizaines d'éleveurs sont ainsi engagés dans le programme Patur'Ajuste, qui vise à préserver ces prairies en développant l'élevage à l'herbe.

PRÉSERVER LE PLUS GRAND ÉCOSYSTÈME DE LA PLANÈTE

Enfin, dans le marais audomarois, notamment, plusieurs maraichers sont aussi engagés pour la préservation des sols en limitant voire supprimant tout usage de produits phytosanitaires et en plantant différentes variétés légumières afin d'apporter une diversité de nutriments aux sols. Cultivateurs, éleveurs, maraichers, en Caps et Marais d'Opale, les agriculteurs soucieux de la santé des sols sont de plus en plus nombreux. Changer de pratiques agricoles leur demande de remettre en question des savoir-faire acquis depuis plusieurs générations, et parfois cela implique aussi des risques sur les rendements. Pour limiter ces risques ils sont accompagnés par le Parc naturel régional, car ils œuvrent ainsi pour la sauvegarde du sol, le plus grand écosystème de la planète. Rien que ça.





ils font le parc

LES BÉNÉFICIAIRES DE LA MARQUE
VALEURS PARC NATUREL

PARTAGER DES VALEURS POUR RENFORCER LE TERRITOIRE

En Caps et Marais d'Opale, 32 entrepreneurs bénéficient de la marque Valeurs Parc.

« Recevoir la marque Valeurs Parc, c'est comme avoir 3 étoiles », explique Virginie Fovet du gîte Les Sens des Bois à Licques, en bordure de forêt (zone Natura2000). A chaque étape de l'élaboration du gîte « Le Tipi », nous avons eu à cœur de respecter l'environnement. Que ce soit dans la construction, les plantations extérieures (réalisées avec des essences locales achetées lors de l'opération « Plantons le décor » relayée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale), et prochainement l'énergie avec un projet de pose de panneaux solaires grâce à l'accompagnement du Parc. Le logement est aussi équipé avec des draps en lin, des produits d'entretien écologiques, un livret explicatif sur notre démarche écologique, des brochures sur les écocgestes, sur la promotion des produits locaux et sur les randonnées à proximité ...».

Un peu plus loin, à Saint-Martin-Choquel, le gîte écologique La Chevêche mêle matériaux naturels, jardin en permaculture, nichoirs pour chouettes Chevêche et mare pour le bonheur des tritons. Les propriétaires Philippe et Béatrice Longavesne reconnaissent : « La marque Valeurs Parc nous permet de faire partie d'un réseau, d'agrandir nos connaissances sur notre propre territoire et de les partager avec les visiteurs grâce aux documents édités et mis à disposition par l'équipe du Parc naturel régional. On fait aussi connaître le Parc de manière générale ».

Mais la marque Valeurs Parc, ce ne sont pas que des hébergements. Lors des réunions d'informations ou des formations, on croise aussi des producteurs

de carottes de Tilques, un apiculteur, un éleveur bovin pour son élevage à l'herbe, des estaminets-randonnée pour leur accueil et leurs plats à base de produits locaux mais aussi des guides-nature comme Francine Vanghen de Fiennes, également ambassadrice du Geopark Transmanche : « La marque Valeurs Parc récompense des années de collaboration étroite avec le Parc naturel régional, fondées sur une même vision : développer des contenus pédagogiques enrichis par des savoirs scientifiques pour sensibiliser au respect de l'environnement et à la responsabilité collective envers la nature et les habitants du territoire. Le tout avec une bonne dose d'émerveillement ».



Retrouvez tous les bénéficiaires
de la marque Valeurs Parc en
Caps et Marais d'Opale

Depuis bientôt 20 ans, la marque Valeurs Parc naturel régional est synonyme de l'engagement des producteurs, des artisans et des entreprises locales en faveur de la nature, de la culture locale et du développement durable au sein d'un Parc naturel régional. Cette marque collective, portée par la Fédération des Parcs naturels régionaux, est attribuée à l'issue d'un audit réalisé par les agents du Parc naturel régional chez des professionnels volontaires.

Escapade



LES DUNES D'ÉCAULT : UN PAYSAGE ENTRE MER ET FORÊT

Sur le littoral de la Côte d'Opale, on pense immédiatement aux falaises des Caps Gris-Nez et Blanc-Nez. Pourtant, notre trait de côte nous offre aussi l'une des plus belles dunes des Hauts-de-France : la dune d'Écault. Ce hameau de la commune de Saint-Étienne-au-Mont offre en effet un habitat unique et riche pour de nombreuses espèces. Il nous offre aussi de très beaux sentiers de promenade entre mer et forêt. Cette dune s'est formée de façon originale, elle s'est plaquée contre une ancienne falaise faite de marne et de grès. Aujourd'hui, le sable recouvre un vaste territoire allant du sud d'Equihen-Plage jusqu'aux limites de la station balnéaire d'Hardelot. Cette dune sauvage a été plantée de conifères et abrite des pelouses typiques des dunes. Elle offre ainsi un habitat naturel pour de nombreuses espèces de faune et de flore : Dès le printemps, de nombreuses espèces de papillons peuvent y être admirées. Sur le chemin, le promeneur avisé retrouvera les traces du passage d'une fouine ou encore les restes du repas d'un écureuil. Des espèces protégées trouvent également refuge sur ce site à l'instar de la Liparis de Loesel, une orchidée sauvage fragile. La présence d'espèces protégées comme cette orchidée ou certaines chauve-souris a permis de classer le site Natura 2000. La gestion est partagée entre Eden 62 et le Parc naturel régional.

De ce fait, des actions sont menées pour protéger les habitats naturels de la dune d'Écault. Depuis 2025, le Parc naturel régional a notamment fait retirer le bitume d'un chemin, ainsi que d'autres éléments artificiels pour restaurer les sols. Des suivis de biodiversité sont menés chaque année sur ce site. La classification Natura 2000 n'empêche pas le public de profiter de cet espace naturel. En effet, des sentiers de promenade permettent de découvrir cette dune. Ils partent soit du Château d'Hardelot, soit du hameau de la Warenne.

EN PRATIQUE

Le sentier des dunes

Long de presque 5 km, ce sentier vous amène dans les dunes et le long de la plage. Il part du parking de la Warenne, situé chemin de la Warenne, à Saint-Étienne-au-Mont.

Le chemin des Juifs

Vous pouvez rejoindre le sentier des dunes en partant du Château d'Hardelot (où vous pouvez vous garer) et en empruntant le chemin des Juifs. Cet itinéraire vous permet de rallonger la promenade et de profiter de la forêt domaniale d'Écault.



LA PIERRE LOCALE, NOTRE PATRIMOINE ARCHITECTURAL



Les maisons en pierre font le charme du Boulonnais ! Issues des carrières locales, le grès et le calcaire (tantôt dur, tantôt tendre et parfois gélif) font de ces habitations un patrimoine architectural précieux qui témoigne d'un savoir-faire ancestral utilisant des matériaux locaux adaptés aux conditions du littoral. Bien plus que de simples constructions, ces demeures incarnent à la fois l'histoire, l'authenticité et l'harmonie avec le paysage.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et ses partenaires mènent de nombreuses actions de préservation, de restauration, d'entretien et de valorisation de ce patrimoine bâti.

Sur les communes de Tardinghen et Wissant, au cœur du Grand Site de France Les Deux-Caps, vous pouvez par exemple découvrir une éco-rénovation exemplaire au service du patrimoine et de l'environnement. Le « Petit Phare », propriété du Conservatoire du littoral, a fait l'objet d'importants travaux d'éco-rénovation. La longère de plus de 300 ans en pierre du Boulonnais a été transformée en deux gîtes écologiques, uniques en Manche – Mer du Nord, répondant aux exigences de la transition écologique. Ce chantier d'envergure, porté par le Conservatoire du littoral en partenariat

avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, visait à allier préservation du bâti traditionnel et performance environnementale. Pour cela, des matériaux biosourcés ont été privilégiés, notamment l'utilisation de béton de chanvre pour l'isolation des murs et de menuiseries en bois triple vitrage. La toiture a été entièrement rénovée avec insufflation de ouate de cellulose, garantissant une isolation thermique optimale. L'assainissement repose désormais sur un système de phytoépuration, renforçant l'engagement écologique du projet. De plus, le chantier a intégré une dimension sociale en favorisant l'insertion professionnelle et en proposant des stages participatifs ouverts au public.

Le Petit Phare a ainsi ouvert une nouvelle page de son histoire : celle d'un tourisme durable et responsable, au service du littoral et des amoureux des vieilles pierres ! Les premiers visiteurs sont conquis !

Le Petit Phare

2111 rue de la motte du bourg
62179 TARDINGHEN.
www.le-petit-phare-gites-du-littoral.fr
Facebook : Le Petit Phare-Gîtes du Littoral



LA BONNE INITIATIVE

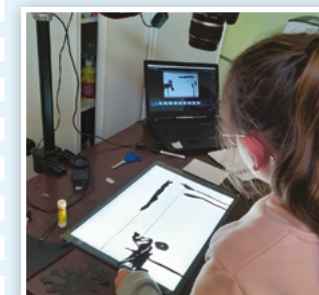
Et si vous participiez à un chantier participatif ? Que ce soit pour des plantations de haies, l'entretien d'espaces naturels ou encore de la rénovation de bâtiments anciens et traditionnels, le Parc naturel régional avec ses partenaires organise régulièrement des chantiers ouverts au public. Encadrés par des professionnels, ces chantiers permettent de se former gratuitement à certaines techniques parfois oubliées. Par exemple, le 31 mai, un stage vous permettra de participer à la restauration d'un presbytère à Boursin. Plus tard, les 4 et 5 avril à Audresselles, un stage participatif forme à la construction de muret en pierres.

À VOIR

Des vidéastes en herbe... et en rivière ! Dans la vallée de la Hem, le projet « J 'Hem la rivière » a plongé dix classes du territoire (236 élèves) dans l'univers du

cinéma d'animation pour raconter la rivière Hem sous toutes ses facettes. Cinq mini-films captivants ont vu le jour avec la complicité de Clémentine Rosbach. L'artiste, missionnée par le Parc naturel régional, a accompagné chaque classe pour imaginer le scénario, concevoir les personnages et les décors en papier, puis avec les élèves elle a animé image par image les histoires sur le thème des inondations et des espèces invasives à Nordausques ; la vie des oiseaux des zones humides à Polincove ; le vocabulaire de la rivière à Licques, les métamorphoses à Alembon et la pollution de l'eau à Clerques. Après des mois de travail et de création, les films ont été projetés aux élèves, aux parents, aux élus et partenaires du Syndicat mixte de la vallée de la Hem.

Le projet « J 'Hem la rivière » démontre que la sensibilisation à l'environnement peut passer par la créativité. À découvrir sur YouTube : Parc Opale



À CHERCHER

Connaissez-vous les salamandres ? De la famille des amphibiens, elles sont souvent confondues avec les lézards (qui sont des reptiles). Chez nous, nous n'en avons qu'une, la Salamandre tachetée, qui est bien facile à reconnaître. Avec son corps noir avec de belles taches jaunes, c'est un animal magnifique, qui migre vers les mares, les petits ruisseaux de forêt et les grosses flaques pour donner naissance à ses petits. Pour la trouver, rendez-vous en forêt après une belle pluie, sous une souche ou très précautionneusement (à replacer ensuite !), elle trouve souvent refuge. Ne la touchez pas, elle est strictement protégée !



LE CONSEIL : NE RIEN FAIRE

Il arrive parfois que la meilleure action, c'est... de ne rien faire ! C'est le cas en ce moment au jardin concernant la taille des haies. En effet, de nombreux oiseaux y trouvent refuge et construisent leurs nids pour leurs petits. Il est donc recommandé de ne pas tailler les haies, ni couper les arbres, entre le 16 mars et le 15 août. Pourquoi ? Pour ne pas déranger les oiseaux adultes qui pourraient quitter le nid ; temporairement ou définitivement. Pour éviter de détruire le nid ou de faire tomber des œufs. Pour ne pas exposer les nids aux prédateurs (chats et autres visiteurs amateurs de festin) et pour protéger le nid des intempéries (pluie et vent). Une inaction donc bien utile quand on sait que les populations d'oiseaux sont en inquiétante diminution. En retour, le Troglodyte mignon, le Rougegorge familier, l'Accenteur mouchet, la Fauvette à tête noire, le Merle noir, le Pouillot véloce, le Verdier d'Europe, la Linotte mélodieuse et la Tourterelle des bois, pour ne citer qu'eux, continueront d'égayer votre jardin et vos oreilles avec leurs chants.



UNE MARE ET ÇA REPART !

Les mares sont des espaces naturels très apaisants mais aussi pleins de vie ! Dès le printemps, elles accueillent grenouilles, crapauds et autres amphibiens, qui s'y rafraîchissent et y trouvent un partenaire pour s'accoupler. Les insectes comme les demoiselles et les libellules y viennent aussi chercher l'âme sœur ! Les mares servent aussi de points d'abreuvement pour la faune sauvage comme les chevreuils.

Malheureusement les mares se font de plus en plus rares. Leur disparition met en danger toutes les espèces qui dépendent d'elles. Afin de protéger ces écosystèmes essentiels, le Parc naturel lance une campagne de création de mares : « Une mare et ça repart ! » Si vous avez un grand jardin et envie d'accueillir la biodiversité chez vous, le Parc vous aide financièrement et techniquement pour creuser une mare dans votre jardin. Si cette mare n'accueille ni poissons, ni canards, elle abritera très vite toute une biodiversité fragile et rare et deviendra un point de rendez-vous pour de nombreuses espèces.

ET SINON, OÙ VOIR DES MARES ?

Si vous ne pouvez pas creuser de mare chez vous, vous pouvez néanmoins vous rendre sur une mare accessible au public afin d'y découvrir la vie qu'elle accueille. Et pour cela, rien de mieux que de vous rendre à Clerques. En effet, ce village accueille deux mares tout-à-fait accessibles et riches en biodiversité.

👉 La mare d'Audenfort

Installée sur une ancienne pisciculture, cette mare a été aménagée par le Parc naturel régional et le Symvahem. Proche d'un bras de la Hem, ce point d'eau accueille dès le printemps des pontes de grenouilles rousses et de tritons alpestres. Ces deux amphibiens sont strictement protégés. Pour vous y rendre, il vous suffit de vous rendre au moulin d'Audenfort. Traverser à pied le petit pont et tourner à droite en direction de l'ancienne pisciculture.

👉 La mare de l'impasse de la Presle

Cette grande mare est pourtant assez discrète car un peu en contrebas de la route. Dès le printemps, les grenouilles et crapauds donnent de la voix et des pontes de crapauds sont visibles à la surface de l'eau. Pour y accéder, rendez-vous impasse de la Presle, la mare se situe en contre-bas juste après la dernière maison à gauche.

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est reconnu comme particulièrement riche et fragile. C'est à ce titre qu'il a reçu le classement Parc naturel régional sous l'égide de l'État, avec la coopération de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, des organismes consulaires ainsi que de toutes les intercommunalités et communes adhérentes.